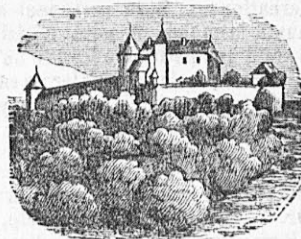




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 12<sup>27</sup> (d. j. f. 15<sup>50</sup>) 15<sup>46</sup> 20<sup>17</sup> BULLE, dép. 5<sup>45</sup> 10<sup>30</sup> (13<sup>05</sup>) 13<sup>40</sup> 17<sup>55</sup>

**ABONNEMENTS**  
 Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—  
 . . . 6 mois » 2 50  
 Étranger . . 1 an » 9 50  
 . . . 6 mois » 5 50  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne dans les bureaux de poste.  
 TÉLÉPHONE 150

**ANNONCES**  
 District de la Gruyère:  
 Une seule insertion . . . 20 cts.  
 Annonces répétées . . . 16 »  
 Canton: Première insertion 20 »  
 Les suivantes . . . 15 »  
 Suisse . . . 25 »  
 Étranger . . . 30 »  
 la ligne ou son espace.  
 Annonces mortuaires et rétractations . . . 25 cts.  
 Réclames . . . 40 cts. la ligne  
 S'adresser à  
 Publicitas, S.A. suisse de publicité, Bulle (Cercle catholique, au ter).

**passifs,**  
 été sans répercussion sur  
 de musique, les instruments  
 location des locaux ou terrain  
 tant quadruple de celui que  
 6, c'est au-devant d'un endette  
 sociétés que nous allons.  
 sociétés sousignées ont décla  
 ours Membres passifs à 5 franc

**CONONS**  
 par  
 pp. à MARSENS  
 ur place.

**meubles.**  
 2 heures, à l'Hôtel du  
 de Anna Gillard-Sey  
 publiques, les immeubles  
 art, 12 et 41, Fin Der  
 t de grange.  
 182aab, 182ab, Au Vil  
 jardin et près de 383 per  
 e Liaubon, près de 23  
 s, 10 ares, 22 mètres et  
 et 1348, Sur les Mot  
 mètres.  
 peuvent servir de place à

**D'OR**  
**uler**

**ures Hirt**  
**meilleures**  
 Garantie pour  
 chaque paire  
 Atelier de  
 réparations  
 edez catalogue  
 Illustré gratuit!  
 ement: No. Frs.  
 erby 23/25 13.50  
 ts, Box 26/29 18.—  
 s 36/35 21.50  
 s 36/39 29.—  
 élegant 36/42 29.—  
 Derby 36/42 29.—  
 ts vernis 36/42 32.—  
 erby 40/47 34.50  
 ts vernis 40/47 39.—  
 semelles 40/47 44.—

## Les Arts et les Lettres.

L'Éducateur a traduit l'article ci-dessous du *Berner Schulblatt*, qui mérite de recevoir une grande publicité: « Allons nous connaître de nouveau le plaisir des manuels anti suisses, en dépit de toutes les expériences de la guerre? Serait-il possible que le magnifique discours prononcé par C. Spitteler en décembre 1914 restât sans effet sur nos écoles dites « supérieures »? »

Il y a un certain nombre d'années, on recommandait aux maîtres secondaires de la Suisse allemande le manuel de géographie d'un inspecteur saxonn, qui, entre autres choses, abordait l'étude de la France en ces termes: « Nous parlerons aujourd'hui de la France, pays de nos ennemis héréditaires ». Un petit livre, très répandu chez nous, sur « La nature et la formation du chant populaire allemand », parle presque à chaque page de la « fidélité et de la grandeur germaniques », de la « perfidie latine », de la domination universelle des Germains, de « l'écrasement des autres peuples »: « Il y eut autrefois un seul peuple, vivant aussi loin que volent les corbeaux du dieu Odin. Il serait demeuré le peuple unique dominant de Hammerfest à Vérone, de la Porte d'Or de San Francisco aux steppes de Russie, à travers le vaste monde, si nos empereurs du Saint-Empire romain avaient cherché, eux déjà, leur avenir sur l'eau, au lieu de s'arrêter à la chaîne glacée des Alpes... »

Cette année, on a introduit dans une école supérieure de jeunes filles du canton de Berne, un manuel de littérature qui se livre à la propagande pangermaniste la plus insensée sous le masque du savoir. C'est une œuvre méthodique d'exaltation du règne des Hohenzollern, du militarisme prussien, de l'hégémonie impériale allemande. Ce livre est plein de ce qu'il faut pour nourrir intellectuellement de petites pensionnaires, filles d'officiers prussiens, de hobereaux et de hauts fonctionnaires. Nous sommes curieux de voir comment nos jeunes filles suisses ou leurs parents réagiront à ce régime; pour des esprits normalement constitués, cette nourriture ne peut agir qu'à la façon d'un émétique!

Une chanson à l'honneur des femmes allemandes y est intitulée: « Deutscher liber alles! » Henri de Kleist y parade au milieu des néo-romantiques avec le chant de haine « La Germanie à ses enfants »:

« Quittez, l'empereur à votre tête, vos chaumières et vos maisons. Telle que mer sans bornes, épandez vos flots écumants sur ces Français; couvrez tous les pâturages, couvrez tous les lieux de la terre de leurs os blanchis, et jetez aux poissons ceux que dédaignent les corbeaux et les renards. Bâtiissez au Rhin une digue de leurs cadavres... Assommez-les! Le tribunal de l'histoire ne vous en demandera pas compte! »

Les extraits d'œuvres littéraires plus récentes ne sont, elles aussi, pour une bonne part, que des excitations pangermanistes de mauvais goût; les références et les sources de même. Les six lignes d'introduction à propos de G. Herwegh contiennent cette phrase, bien à sa place, n'est-ce pas? dans un manuel de littérature, pangermaniste: « D'un coup d'œil prophétique, il avait pressenti la conquête allemande de l'univers ». Le jugement littéraire sur notre C.-F. Meyer y est condensé en une brève déclaration: « L'année 1870 réalisa la transformation de son esprit, jusqu'ici romand, en un pur esprit allemand; la grande guerre avait insectivement fait mûrir en lui le sentiment puissant de son appartenance au rameau germain ». Il va sans dire que notre C. Spitteler n'y est pas même nommé, et encore moins honoré d'une citation; son discours de 1914 allait à l'encontre de certaines visées. Par contre, de tous les écrivains suisses suivants, E. Zahn, est seul honoré d'une petite note en bas de page, avec la mention: « Conteur très répandu ».

Pour que nul n'en ignore, le dernier chapitre est consacré aux « Poésies de la guerre mondiale 1914-1918 ». On y trouve ce que les primeurs de guerre pangermanistes ont répondu de plus mauvais. A côté de l'inspiration poétique réelle qui anime de très rares pièces, la soif de sang et la niaiserie s'y disputent la place d'honneur. Un certain Will Vesper y déclare: « On voit écrit en lettres de feu dans le ciel: Tout peut être détruit sans regrets, mais notre Allemagne, l'Allemagne de nos enfants et de nos pères, l'Allemagne doit subsister ». Mais la pièce la plus insensée du volume en est la « poésie » finale, l'horrible « Ballade des lacs masariques ». On pourrait se demander, à la lecture, s'il ne s'agit pas d'une satire; mais la présence d'une telle pièce dans un tel manuel dissipe tous les doutes sur la nature « sérieuse » de l'inspiration! Nous renonçons à essayer de donner à nos lecteurs un aperçu de cette ballade en l'honneur du « Seigneur de Hindenburg », élu de Dieu, et de ses chevauchées épiques jusqu'après de Sa Majesté le Kaiser, et de sa lutte contre le Reichstag qui a songé un instant à dessécher les marais dans lesquels son génie a découvert le tombeau où l'ennemi sera englouti. C'est un spécimen de « Stumpfsinn » auprès duquel pâlisent les pièces les plus fameuses par leur niaiserie de l'époque du roi-sergent.

Et le collaborateur du *Berner Schulblatt* s'écrit en terminant: Ce sont là les platitudes pangermanistes que l'on ose offrir à nos jeunes filles suisses! Sur la feuille de garde du livre où une place est réservée au nom du possesseur avec la mention: « Ce livre appartient... », j'ajouterais volontiers: « ...au diable! »

**NOUVELLES SUISSES**

**Extension du monopole de l'alcool.** — La commission des alcools qui se réunit les 24 et 25 août, à Berne, aura à se prononcer sur le projet du Conseil fédéral concernant l'extension du monopole de l'alcool. Cette extension tendrait, ainsi qu'on le sait, à étendre les compétences de la Confédération en matière de législation sur la fabrication et la vente des boissons distillées, à d'autres produits qu'à ceux prévus par l'article 32 bis de la Constitution fédérale. On sait que l'article en question soustrayait jusqu'à maintenant aux compétences fédérales certains produits distillés, tels le vin, les fruites à noyaux, la gentiane, les baies de genièvre et autres matières analogues. Ces produits devaient donc, conformément au projet que le Conseil fédéral soumettait l'an dernier aux Chambres, aussi être soumis aux dispositions constitutionnelles.

Mais le nouveau projet du Département des finances serait étendu et modifié en ce sens qu'il ne s'agirait plus seulement de soumettre exclusivement les boissons distillées au contrôle de la Confédération, mais de créer une sorte d'impôt général sur l'alcool, c'est-à-dire sur les différentes sortes de boissons alcooliques, qu'il s'agisse de boissons distillées, fermentées ou autres, vin, bière, etc. L'impôt serait perçu sur certaines bases uniformes dont le détail n'est pas encore connu.

**Recettes et dépenses des C. F. F.** — Les recettes d'exploitation des C. F. F. se sont élevées pendant le mois de juillet 1920 à 35,852,000 fr., en 1919 à 33,007,408 fr. 66, et pendant les sept premiers mois de l'année à 218,141,634 fr. 20, en 1919 à 177 millions 698,492 fr. 92, soit une augmentation de 40,443,141 fr. 28 sur la période correspondante de l'année précédente.

Les dépenses d'exploitation se sont élevées en 1920 à 29,531,000 fr.; en 1919 à 24,341,882 fr. Pendant les sept premiers mois de l'année 1920 à 196,718,254 fr. 21; en 1919 à 155 millions 408,979 fr. 71, soit une augmentation de 41,314,274 fr. 50 sur la période correspondante de l'année précédente.

L'excédent des recettes d'exploitation pendant le mois de juillet 1920 s'élève à 6,321,000 fr., en 1919 à 6 millions 766,586 fr. 66 et pendant les sept premiers mois de l'année 1920 à 21,423,379 fr. 99; en 1919 22 mil-

lions 294.513 fr. 21, soit une diminution de 871,193 fr. 22 sur la période correspondante de l'année précédente.

**La question du lait.** — M. le Dr Käppeli, directeur de l'Office fédéral de l'alimentation, a présenté vendredi au Conseil fédéral un nouveau rapport touchant la question du relèvement du prix du lait. Dans l'après-midi a eu lieu une assemblée des représentants des producteurs, assemblée où le Conseil fédéral avait délégué MM. Musy et Scheurer, ce dernier représentant le chef du Département de l'économie publique. Le Conseil fédéral estime que, cette fois encore, il conviendrait de conclure avec les organisations de producteurs un contrat collectif afin d'assurer le ravitaillement de la population, principalement dans les villes. Il n'a pas encore discuté la question même du prix du lait.

Il y aura sous peu une assemblée de représentants des intéressés, producteurs et consommateurs.

**Nos réserves en charbon.** — Les C. F. F. ont encore à leur disposition une réserve de charbons de 250.000 tonnes, représentant une valeur de 50 millions de francs. Cette réserve durera, d'après la consommation journalière actuelle, 5 mois 1/2.

**A la montagne.** — M. le Dr Spiess, de Bâle, a été victime d'un mortel accident de montagne en faisant l'ascension du Weisshorn (4151 m.) en compagnie d'un guide. Arrivé à la crête du Million, M. Spiess qui s'était désencordé pria son guide de passer devant. Celui-ci s'exécuta. Soudainement il aperçut son client qui roulait sur la pente et disparaissait dans le gouffre. Le corps a été relevé dimanche par une colonne de guides et transporté à Zinat. M. Spiess était âgé de 30 ans. C'était un alpiniste éprouvé.

**Une comédie qui a assez duré.** — Le Conseil fédéral a invité le gouvernement zuricois à procéder à l'incarcération immédiate du conseiller national Fritz Platten. On sait que ce dernier doit purger une condamnation à six mois d'emprisonnement et qu'un délai lui avait été accordé pour se soigner dans un sanatorium. Or, selon un rapport de police, Platten a récemment dansé jusqu'à quatre heures du matin.

**L'outrecuidance de nos bolchévistes.** — Le *Journal de Genève* apprend de Berne que le Conseil fédéral a chargé le Département de justice et police d'étudier la question du transit de matériel de guerre à travers la Suisse. Dans les milieux officiels, on estime inadmissible la prétention de l'Union du personnel d'instituer des commissions pour contrôler les transports

internationaux. Si le personnel a des vœux à formuler, il peut le faire au moyen d'une pétition adressée au Conseil fédéral; mais ce dernier ne saurait admettre un contrôle des employés ni une immixtion dans un domaine où il est seul compétent.

**Un Suisse gouverneur de la Côte d'Or.** — Les habitants de Belp, près de Berne, ont été très fiers d'apprendre que le roi d'Angleterre a nommé un de leurs compatriotes, gouverneur de la colonie de la Côte d'Or. Il s'agit du général Frédéric Guggenberg — un nom on ne peut plus bernois! — qui descend d'une des familles les plus répandues du canton. Son père émigra en Amérique vers 1860 et fit de bonnes affaires en livrant, lors de la guerre de Sécession, du bétail de boucherie aux armées du Nord. L'argent qu'il gagna ainsi lui permit de s'établir à Toronto, sur le lac Ontario, où il fonda un commerce de bois et une scierie qui prospéra admirablement. Il ne revint en Suisse qu'une fois, avant 1870, pour y prendre femme, et c'est aujourd'hui leur fils, devenu militaire et Canadien, que le roi d'Angleterre a appelé aux honneurs parce qu'excellent soldat.

**La caisse vide de la ville fédérale.** — Il n'y a pas que les fonctionnaires communaux de la ville de Berne qui ne reçoivent pas leurs traitements du mois courant à la date habituelle. Le service des finances de la ville fédérale a dû ajourner également le paiement des traitements du corps enseignant. Ce dernier a discuté l'affaire dans une assemblée extraordinaire. Les instituteurs ont décidé d'attendre la solution de la crise de la caisse communale. Toutefois, si le personnel administratif et ouvrier devrait protester par la grève contre la situation qui lui est faite, le corps enseignant se réunirait à nouveau pour décider de participer au mouvement, tout au moins par un chômage de vingt-quatre ou de quarante-huit heures.

**Forte émigration.** — 578 personnes ont quitté la Suisse dans le mois de juillet à destination des pays d'outre-mer, soit 435 de plus que dans le même mois de l'année précédente; du premier janvier à la fin de juillet, 4 405 personnes ont quitté le pays soit 3 313 de plus que l'année précédente.

**Appenzell.** — Deux détenus tués par la foudre. — Dans la journée de jeudi, la foudre est tombée sur une conduite électrique, à proximité du pénitencier de Gmünd. Plusieurs détenus, qui travaillaient à cet endroit, ont été projetés à terre. Deux d'entre eux, nommés Müller et Rohner, ont été tués sur le coup. Six autres en sont quittes avec des contusions.

**Schwytz.** — Tué par une automobile. — A Rothenturm, une automobile a renversé et tué le fils de l'agriculteur Meinrad Beeler, âgé de 16 ans. L'automobiliste s'est immédiatement mis à la disposition des autorités.

## A L'ÉTRANGER

**La contre-offensive victorieuse**  
**Plus de 35,000 prisonniers.**  
Varsovie, 23. — (Havas.) — Les nouvelles du front sont de plus en plus optimistes. Le mouvement tournant de l'armée Pilsudski continue à se développer dans les meilleures conditions. On signale à l'heure actuelle plus de 35,000 prisonniers et 200 canons.

### Les soviets font exécuter leurs généraux battus.

Les *Dernières Nouvelles russes* de Paris publient un décret de Trotsky ordonnant l'exécution des chefs de la III<sup>e</sup> armée pour les défaites subies sur le front méridional.

Ont été fusillés le général Svietchnikof, le commissaire politique Markof, le trésorier Kontkoff et le directeur du service de la propagande Swastianof.

### Les officiers allemands dans l'armée des soviets.

L'agence Wolff publie un démenti prétendant qu'il n'est pas exact que des officiers allemands combattent dans l'armée bolchéviste, collaboration à laquelle fait allusion l'appel du conseil de la défense polonaise à tous les peuples civilisés du monde. Or, il est notoire et irréfutablement prouvé que des officiers allemands de grades différents occupent des postes responsables et marquants dans l'armée des soviets.

Ainsi, à l'état-major de la quatrième division d'infanterie soviétique se trouve le commandant d'état-major allemand Weber, comme chef d'état-major de la division, Hauser, chef du service d'information, Ginsburg, ingénieur en chef de la division, Strumberger, chef de brigade d'artillerie.

Les colonels Beck et Smidt, dans l'état-major révolutionnaire de l'armée soviétique; les majors von Zmann et Lempke, le capitaine von Griese font partie de l'état-major de Broussiloff. Le major prussien Kardow, le colonel Schliepe, le capitaine von Büllitz, le lieutenant Ramk font partie de l'état-major général de l'armée soviétique.

Paréky est l'organisateur du service d'information bolchéviste, von Brix-Hausen et le comte Nostitz organisent le service d'aviation. Les commandants d'escadron von Below et Bergen, les lieutenants Schillitz et Obersdorf, le major Litaer, sont attachés à Boudiény.

Il est impossible de citer tous les noms que comprend la liste des officiers allemands dans l'armée bolchéviste. Le gouvernement a conseillé à tous ces officiers d'adopter des noms russes afin d'éviter tout conflit avec l'Entente.

### Pour la Pologne.

La commission rhénane interralliée a abrogé l'arrêté du gouvernement du Reich interdisant l'envoi et le passage d'armes à destination de la république polonaise et de la Russie.

On mande de Cologne à la *Gazette de Francfort* que de grands transports de troupes françaises ont passé les ponts du Rhin, près de Bohn et de Neuwied.

### La Pologne s'est sauvée elle-même.

Le général Weygand a fait à M. Genty, envoyé spécial de l'Information, les déclarations suivantes.

La magnifique victoire polonaise entraînera des conséquences d'une portée incalculable sur la situation internationale. Elle consolide l'état polonais dont l'existence est indispensable à la sécurité de la France. L'Allemagne, qui, espérait déjà reprendre des relations directes avec les Soviets, pour lancer les armées rouges contre l'ennemi d'outre Rhin, devra renoncer, du moins pour le moment, à obtenir par ce moyen l'annulation du traité de Versailles.

Si les chefs polonais savent bien profiter de cette victoire, j'ai la certitude que l'armée bolchéviste ne tardera pas à être mise hors de cause.

Le général a ajouté :

« Cette victoire, qui met Varsovie en fête, est une victoire polonaise. Les opérations militaires préalables furent exécutées par les généraux polonais, suivant un plan polonais. Mon rôle, ainsi que celui des officiers français de

la mission, s'est borné à combler quelques lacunes dans les détails d'exécution. Nous avons collaboré de notre mieux à cette tâche, rien de plus.

« C'est l'héroïque nation polonaise qui s'est sauvée elle-même. La France est assez riche en gloire militaire, pour ne pas revendiquer celle de la Pologne amie. »

### Cruautés bolchévistes.

Malgré leur défaite, les bolchévistes ne cessent de continuer leurs procédés abjects de violence contre la population polonaise.

L'opinion publique demande que les chefs des troupes bolchévistes soient rendus personnellement responsables des actes révoltants de barbarie accomplis méthodiquement sur les habitants sans armes.

Une commission spéciale est chargée de recueillir les témoignages et les preuves nécessaires. Un grand nombre d'actes de cruauté inouïs ont été déjà constatés d'une manière irrécusable.

### Au feu!

A Saratof, sur le Volga, trente-six groupes de maisons ont été la proie des flammes durant 8 heures. Cent personnes ont péri et environ 25,000 habitants sont actuellement sans toit.

### Fiume ville libre?

Le *Secolo* annonce que les délégués fumiains sont arrivés à Rome pour informer le gouvernement italien de leur intention de proclamer Fiume ville libre. Un des délégués interviewés par le correspondant de *La Stampa*, a déclaré que les autorités de Fiume sont résolues à la proclamer ville libre, en raison de sa situation même, la vie y devenant impossible. La situation empire chaque jour, soit au point de vue alimentaire, soit dans le domaine commercial. Tout trafic est interrompu. Aucun navire n'arrive dans le port, toujours bloqué et, de ce fait, la ville se trouve dans une très grande misère.

Le *Popolo d'Italia* assure que le commandant de la ville de Fiume reçoit continuellement des lettres d'approbation en ce qui concerne la décision prise par les autorités de proclamer Fiume ville libre.

D'éminentes personnalités politiques et militaires italiennes ont déjà envoyé leur consentement à ce projet qui permet de résoudre le problème de l'Adriatique, car l'Italie aurait, de ce fait, le droit de réclamer l'application intégrale du pacte de Londres, sans avoir besoin de faire des concessions pour obtenir la ville de Fiume.

### Turquie.

Dans l'ambarras. Conformément aux clauses du traité de paix, — le gouvernement turc s'occupe de la question d'une répression du mouvement rebelle et de la pacification de l'Anatolie. Le Conseil des ministres a décidé de former deux nouvelles divisions pour accomplir cette tâche. Une délégation de la population de Bolou, arrivée à Constantinople, sollicite un secours du gouvernement pour combattre les bandes nationalistes.

La situation financière est précaire et préoccupe vivement le gouvernement. Celui-ci manque de fonds pour payer les appointements des fonctionnaires civils et militaires, s'élevant à un million et demi de livres.

Le ministre des finances invite la commission de vente à liquider les stocks de guerre.

D'autre part, le gouvernement est en pourparlers avec la Banque ottomane pour obtenir des avances.

### Les exploits de Sinn-Feiners.

On mande de Cork au *Daily Telegraph* que le courrier destiné aux autorités militaires et à la police a été

déroqué. Dès que le train venant de Cork, arrivé par Crookstown à 6 heures du matin, fut en vue, 30 hommes cachés derrière un talus se précipitèrent sur les quais et, armés de revolvers, menacèrent le chauffeur et deux gardes et dévalisèrent le sac contenant le courrier.

### Assemblée de la Société des Nations.

Le président Wilson a convoqué l'assemblée générale de la Ligue des Nations pour le 15 janvier. Cette réunion se tiendra probablement à Genève.

### M. Venizelos pardonné.

Interviewé, M. Venizelos s'est exprimé en ces termes : « Je ne veux pas être vengé. Je me refuse à toutes représailles. J'ai été peiné d'apprendre les manifestations d'Athènes et l'incertitude sur ce qui s'y est passé me navre. Je n'ai eu qu'un rêve dans ma vie : une plus grande Grèce, forte de l'union de tous ses enfants. Si j'ai des ennemis, tant pis pour eux ; je ne les reconnais pas comme tels. Je veux l'oubli, l'apaisement, la concorde entre tous les Grecs. Quant à mes meurtriers et à ceux qui leur ont fourni les moyens de commettre leur crime après les avoir égarés, ils sont assez punis par leur honte. Je plains les hommes qui ont porté l'épée pour la Grèce d'avoir obéi à des suggestions étrangères qui atténuent ainsi leur propre responsabilité. »

## CANTON DE FRIBOURG

**Ruade mortelle.** — Le 17 août, à Wittenbach, près Gain, un domestique, M. François Chardonnes, a été atteint à l'abdomen par une ruade de cheval et si grièvement blessé qu'il a succombé le lendemain, dans de grandes souffrances. M. Chardonnes était originaire de Domdidier; il avait 64 ans; c'était un homme sobre et économe, qui n'a laissé que de bons exemples partout où il a été occupé.

**Empoisonné.** — On a enterré à Fétigny M. Fidèle Beaudin, âgé de 57 ans, travaillant à la Briqueterie mécanique. S'étant blessé à un doigt, un empoisonnement de sang se déclara et le pauvre homme expira à l'infirmerie de Payerne après huit jours de grandes souffrances.

**Triste fin d'un vieillard.** — On a découvert, samedi après midi, au pied des rochers de la Ssrine, entre le barrage et la scierie de Pérolles, le corps d'un vieillard qui a dû tomber là il y a plus d'un mois. C'était un nommé Jean-Baptiste Cardinaux, de Châtel Saint-Denis, né en 1833. Le malheureux avait été rapatrié du Lôle au début de juillet.

**Election au Grand Conseil.** — Le scrutin de dimanche pour l'élection d'un député au Grand Conseil dans le district de la Sarine a été peu fréquenté. Treize cents électeurs environ ont allés aux urnes. M. Joseph Magoin, syndic de Posieux, a été élu par 1250 voix.

## GRUYÈRE

**Ville de Bulle.** — Environ 150 participants assistaient à l'assemblée des contribuables de la ville de Bulle, convoquée vendredi soir dernier. L'élément ouvrier, les employés et les fonctionnaires y étaient surtout représentés. On a remarqué l'absence, presque totale, des représentants de la classe moyenne.

Nous avons constaté avec plaisir l'intérêt que portent les contribuables aux affaires communales.

L'assemblée, présidée par Despond, syndic, a été de la façon distinguée. M. Jaeger, directeur des finances de la commune, a développé avec une parfaite maîtrise les chapitres se rapportant aux impôts et, grâce au tact communal, les questions délicates ont été résolues avec une entente.

A part la question de la des canaux, qui, après l'étude du Conseil communal, a été nouveau soumise à une assemblée des contribuables, le tractanda ont été liquidés. Les nouvelles cotes ont été votées pour une période d'une année.

**Nécrologie.** — Lucie, décédée, à Bulle, une bonne mère modèle, Mme Jango, domiciliée en Sarine, a vécu une existence très heureuse. Mme Jango n'en est arrivée à un bel âge, morte dans sa quatre vingtième année et sans infirmité.

Nous présentons aux familles le deuil nos sincères condoléances. — La mort moinesse de ces jeunes comme dans ces années âgées. Elle vient d'une personne qui, ici bas, a une longue carrière et maintenant une jeune épouse, mère de famille.

Madame Maria Seydoux, sympathique et ami, M. L. dont nous avons déploré le décès il y a deux ans a été enlevée à l'affection de ses amis et de sa famille. L'âge de vingt ans seulement est possible et courte mais néanmoins en rapporté.

Nous concevons la douleur.

## SOUSSION

La Ville de Bulle met à disposition les travaux d'établissement du canal des Jordils. Pour la connaissance des plans et cahier des charges et dépôt des propositions au Bureau technique de la Ville jusqu'au vendredi 27 courant, à 6 h. soir.

On demande de suite

## garçon

fort et robuste, de 16 à 18 ans, comme aide magasinier. S'adresser à la Société de Consommation « La Providence », à Bulle.

## MISES

de racines de gentiane. Les racines de gentiane de l'Allier seront mises en vente, par enchères publiques, le 2 août, en 2 lots. Rendez-vous des mises au chalet de la Combe d'Allières. Les propriétaires.

## A vendre

une jument de deux mains. S'adresser à Paul DESCHAMPEL, Echallens.

## Mise de bois.

Le samedi 4 septembre, il y aura dans les forêts inférieures de la Ville de Bulle : Environ 100 mondes de bois et foyard en partie secs. Environ 2500 fagots de bois et foyard en partie secs. Rendez-vous des mises à 8 heures précises au Moulin de Bulle. Le Conseil communal.

le train venant de Crookstown à 6 heures en vue, 30 hommes au talas se précipitèrent et, armés de revolvers, le chauffeur et deux passagers se précipitèrent sur le sac contenant...

de la Société Nations.

Wilson a convoqué le conseil de la Ligue des Nations le 15 janvier. Cette réunion aura probablement lieu à Genève.

Les pardonne.

Venezelos s'est excusé: « Je ne veux pas me refuser à toutes les excuses. Je ne suis pas un homme qui se soit fait un nom en se refusant à toutes les excuses. Je ne suis pas un homme qui se soit fait un nom en se refusant à toutes les excuses. »

L'assemblée, présidée par M. L. Despond, syndic, a été dirigée d'une façon distinguée. M. James Glasson, directeur des finances de la commune, a développé avec une parfaite maîtrise les chapitres se rapportant aux divers impôts et, grâce au tact du Conseil communal, les questions les plus difficiles ont été résolues avec la meilleure entente.

A part la question de la contribution des canaux, qui, après une nouvelle étude du Conseil communal, sera de nouveau soumise à une prochaine assemblée des contribuables, tous les tractanda ont été liquidés.

Les nouvelles cotes d'impôts ont été votées pour une période d'essai d'une année.

**Nécrologie.** — Lundi matin est décédé, à Bulle, une bonne personne, une mère modèle, Mme Veuve Elise Jango, domiciliée en Saucens. Pour avoir vécu une existence très laborieuse, Mme Jango n'en est pas moins arrivée à un bel âge, puisqu'elle est morte dans sa quatre vingtième année et sans infirmité.

Nous présentons aux familles qu'atteint ce deuil nos sincères condoléances.

— La mort moissonne dans les rangs des jeunes comme dans ceux des personnes âgées. Elle vient d'enlever une personne qui, ici bas, a rempli une longue carrière et maintenant elle ravit une jeune épouse, mère tout récemment.

Madame Maria Seydonx, fille du sympathique et ami, M. Louis Bossy, dont nous avons déploré le décès si récent, il y a deux ans à peine, vient d'être enlevée à l'affection des siens, à l'âge de vingt ans seulement, après une pénible et courte maladie chrématiquement supportée.

Nous concevons la douleur des parents auxquels s'adressent toutes nos sympathies et nos sincères condoléances.

Mme Seydoux sera ensevelie au cimetière de Bulle, où repose son bien-aimé père défunt.

— Ce matin, la cloche funèbre nous annonçait un troisième décès en la personne de M. François Garin, âgé de 69 ans.

Nos sincères condoléances aux parents en deuil.

**Ecole secondaire.** — L'examen d'admission aura lieu, — pour les élèves de Bulle seulement — le lundi 30 août dès 8 h. du matin. C'est le seul examen auquel les élèves de la Ville pourront prendre part. *Prière d'apporter le livret scolaire.*

A cette occasion nous rappelons aux parents et à ceux qui ont à s'occuper de l'avenir des enfants que notre Ecole est actuellement divisée en trois sections: 1° la section littéraire, comportant deux années d'études avec latin et conduisant à la III<sup>e</sup> littéraire du Collège; 2° la section industrielle de deux années d'études avec enseignement du dessin technique et destinée surtout aux futurs apprentis de métiers; 3° la section commerciale de trois années d'études. C'est celle que nous avons particulièrement développée en ces dernières années pour correspondre aux besoins de notre contrée. Elle donne aux futurs apprentis des banques et des maisons de commerce les principales connaissances commerciales nécessaires. Cet enseignement comporte surtout les branches suivantes: les langues française, allemande, anglaise et italienne, la comptabilité, le calcul commercial, l'étude des marchandises, la correspondance commerciale avec exercices de dactylographie et de sténographie, la

géographie économique suisse et générale ainsi que des notions de droit commercial et d'économie commerciale.

On voit aisément que les élèves qui ont fait preuve d'intelligence et de travail à l'école primaire ont tout avantage à profiter largement des moyens mis à leur disposition pour préparer leur avenir.

**Les vacances des pauvres enfants.** — La commission cantonale de charité prie instamment les familles qui pourraient encore recevoir pour quatre à six semaines des enfants nécessiteux de bien vouloir s'annoncer. Elle les remercie d'avance pour tout le bien qu'ils voudront faire à ces enfants.

†  
Monsieur Louis SEYDOUX et son fils; Madame Veuve Louis BOSSY et les nombreuses familles alliées font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de

MADAME  
**Maria SEYDOUX**  
née BOSSY

leur regrettée épouse et mère, bien aimée fille, belle sœur, nièce, cousine, marraine et filleule, décédée à Vuadens, à l'âge de 20 ans le 23 août 1920, après une courte et douloureuse maladie, chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu, à Bulle, le jeudi 26 courant, à 9 1/2 heures.

R. I. P.  
*Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.*

**Travaux d'impression à l'imprimerie du Journal.**

†  
Mademoiselle Elisa GARIN, à Bulle; Monsieur et Madame Pierre GARIN et leurs enfants, à Grattavache; Mesdemoiselles Adèle et Marie GARIN, à Bulle, et toute la parenté, ont le regret de faire part du décès de

MONSIEUR  
**François GARIN**

leur cher père, beau père, grand-père, frère, oncle et cousin, survenu le 24 août, dans sa 69<sup>me</sup> année, muni de tous les Sacrements.

L'enterrement aura lieu le jeudi 26 crt., à 8 heures.

R. I. P.  
*Cet avis tient lieu de lettre de faire part.*

†  
Les enfants de feu François JUNGO, à Bulle; la famille Alphonse JUNGO, à Genève; les familles JUNGO, à St Prex et Bulle; Monsieur Nicolas JUNGO, à Besançon; Mademoiselle Zoé JUNGO, à Paris; Madame Veuve Rosalie JACQUAT, à Vevey; Monsieur et Madame Rémi PITTET et leurs enfants, à Bulle; Monsieur Léon MARILLEY et famille, à Villarbeney; Monsieur Justin MARILLEY et famille, à Mézières; Madame Veuve Marceline DEMIERRE, à Bulle; les familles GENILLOUD, à Bulle; les familles PASQUIER, au Pâquier, et la parenté, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME  
**Veuve Elise JUNGO**  
née MARILLEY

leur chère mère, belle mère, grand-mère et parente, décédée le 23 août, dans sa 80<sup>me</sup> année, après une courte maladie, munie des sacrements de la religion.

L'enterrement aura lieu, à Bulle, le mercredi 25 août, à 9 1/2 heures.

R. I. P.  
*Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.*

**DE FRIBOURG**

portelle. — Le 17 août, près Guin, un domestique Chardonnet, a été grièvement blessé par un coup de fusil tiré par un homme qui, le lendemain, dans la commune de Domsdidier; il avait un homme sobre et vaillant que de bons amis ont vu occupé.

On a enterré le défunt Beaudin, âgé de 70 ans, à la Briquesterie, le 17 août, à 10 heures, par un coup de sang, déclaré par le médecin après huit jours de maladie.

Un grand Constatin de dimanche pour le Grand Constatin de la Sarine a été organisé par seize cents électeurs aux urnes. M. Jodanis de Posieux, a été élu.

**YERE**

Bulle. — Environ 150 personnes étaient à l'assemblée de la ville de Bulle, le samedi soir dernier. Les employés et les fonctionnaires ont représenté l'absence, presque tous les contribuables municipaux.

**SOUSSION**

La Ville de Bulle met en soumission les travaux d'établissement du canal des Jordils. Prendre connaissance des plans et cahier des charges et déposer les soumissions au Bureau technique de la Ville jusqu'au vendredi 27 courant, à 6 h. du soir.

On demande de suite

**garçon**

fort et robuste, de 16 à 18 ans, comme aide magasinier. S'adresser à la Société coopérative de Consommation « La Prévoyance », à Bulle.

**MISES**

de racines de gentiane. Les racines de gentiane de la Comba d'Allières seront mises en vente, par enchères publiques, le samedi 28 août 1920, à 11 h., au chalet de la Comba d'Allières. Les propriétaires.

**A vendre**

une jument de deux mains. S'adresser à Paul DESCHENAZ, Echaliens.

**Mise de bois.**

Le samedi 4 septembre, on vendra dans les forêts inférieures de la Ville de Bulle: Environ 100 moules de sapin et foyard en partie secs Environ 2500 fagots de sapin et foyard en partie secs. Rendez-vous des miseurs à 1 heure précise au Moulin de la Grèce. Le Conseil communal.

**SOUSSION**

La Commune de Bulle remet en soumission le creusage d'environ 2000 mètres de fossés dans ses forêts d'Inson. Adresser les offres au Bureau communal jusqu'au vendredi 27 courant, à 5 heures du soir.

Le Secrétariat communal.

**SOUSSION**

pour préparation de bois

La Commune de Lessoc met en soumission la préparation d'environ 500 m<sup>3</sup> de bois à la Schiaz. Les forestiers seront à la disposition des intéressés les vendredis 27 et samedi 28 crt. Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions auprès de M. le Syndic jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, à 7 heures du soir. Lessoc, le 21 août 1920. Par ordre: Le Secrétaire.

**On demande**

de suite une personne sérieuse comme cuisinière ou une fille de cuisine. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

**A vendre ou à louer**

un piano en bon état. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2354 B.

**Magasin LIARD BULLE**

TOMATES à 50 cts le kg. Mercredi arrivage d'un wagon de PRUNEAUX et de POMMES DE TERRE au plus bas prix.

**Froment - Seigle Orge et Avoine**

sont achetés ou échangés aux meilleures conditions par Eug. CROTTI, Bulle.

On offre à vendre au milieu du village de Marsens et à deux pas du Sanatorium d'Humilimont,

**jolie maison** récemment bâtie, munie d'un vaste jardin, fontaine intarissable, lumière électrique, paratonnerre, etc. S'adresser à O. Tinguely, propriétaire, au dit lieu.

**On a perdu**

lundi après midi, de Bulle aux Marches, une pompe de vélo. La rapporter contre récompense à Publicitas S. A., BULLE.

Jeune fille, habitant si possible la localité, est demandée comme

apprentie pierriste chez Paul GREMAUD-MORET, pierres fines, à VUADENS.

**Commune de Bulle**

Par suite de démission, la Ville de Bulle met au concours le poste de concierge pour le bâtiment de l'école secondaire, à la rue de Vevey. Les offres sont à adresser au Bureau de Ville jusqu'au vendredi 3 septembre 1920, à 5 heures le soir. Le Conseil communal.

**A LOUER**

2 chambres bien exposées au soleil, meublées ou non. S'adresser à Jules GLASSON, piqueur, BULLE.



**Eternit**  
couverture excellente  
Garantie 10 ans.  
même contre la grêle.  
Infaillible contre les ouragans. Revêtements extérieurs de façades bon marché et agréables à l'œil. Revêtements imputrescibles de plafonds et parois.

Eternit Niederurnen (Glaris)

**SOUSSION**

**A louer**

par voie de soumission le domaine du Stalden, rière la commune de La Roche, de la contenance de 8 poses. Adresser les soumissions jusqu'au 15 septembre à 8 heures du soir à M. Emile RISSE, à Pont-la Ville.

Mme Lucien Despond, à Bulle, demande, pour le 15 septembre

une jeune fille au courant de tous les travaux du ménage.

**LOGEMENT**

On demande à louer un joli logement de 3 ou 4 pièces avec balcon. S'adresser à Mme Vve Mettraux, vétérinaire, BULLE.

**MARIAGE**

Célibataire, homme sérieux, allant s'établir, désire connaître fille de 25 à 35 ans, en vue de mariage; petit avoir exigé, un enfant serait éventuellement accepté. Il sera répondu aux offres sérieuses. Ecrire sous No 2334, Casier postal 19887, BULLE.

**A VENDRE une maison**

avec jardin, bien exposée au soleil S'adresser à A. Kamer-Maguin, La Tour de Tréme.

**On cherche**

à louer ou à reprendre Pension ou Café-Restaurant, de préférence à Bulle ou environs. S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle.

**Occasion unique pour fiancés.**

**A VENDRE joli mobilier** comprenant: 1 Salon en poirier noir, en partie sculpté et ancien; 1 Salle à manger, chêne foncé, et bibliothèque en noyer; 1 chambre à coucher laquée blanc; 2 lits complets, lavabo marbre et grande glace, armoire à glace, tables de nuit, chaises, etc. Le tout à très bon compte. S'adresser à A. LENZI, photographe, à Château d'Oex.

**Vestons de travail Pèlerines**

bleu marin et kaki Fr. 7.— caoutchouc 40.— Envoi contre remboursement. HORNAND et Cie, 5, rue des Deux Marchés, Lausanne.

## RENTRÉE des CLASSES

Grand choix de **chaussures fines et ordinaires, pantoufles feutre, pantoufles de gymnastique, socques doublées et non doublées.**

**RABAIS SUR TOUS LES ARTICLES EN TOILE**

Se recommande

### CHAUSSURES MODERNES

S. A.

## BULLE

RÉPARATIONS SERVICE D'ESCOMPTE A. C. G. 5 %.

## TARIF

adopté par les médecins  
de la Gruyère, de la Glâne, de la Veveyse  
et de la région du Mouret.

1. Consultation au domicile du médecin, prix minimum Fr. 3.—
2. Visite en ville, de jour, » » » 4.—
3. Autres localités : le tarif est compté sur la base de Fr. 1,50 par kilomètre au minimum, auquel s'ajoute le prix de la visite.
4. Les dimanches et jours fériés, ainsi que pour les visites et consultations de nuit (soit de 8 h. du soir à 8 h. du matin), les tarifs ci-dessus sont doublés.
5. Visite non commandée spécialement, en passant dans les localités.  
Prix minimum Fr. 4.— à 5.—
6. Consultation par téléphone ou par écrit. Fr. 3.—
7. Pour les autres interventions, le tarif cantonal applicable à l'assurance-maladie et à l'assurance-accident servira de base. (Voir arrêté du 29 juin 1920.)  
Ce tarif entre en vigueur dès le 1<sup>er</sup> septembre 1920.

Bulle, le 22 août 1920.

Le Corps médical  
de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse.

## Pour la Rentrée des Classes

on trouvera

Au Magasin de Chaussures  
**V<sup>ve</sup> SOTTAS-THALMANN**

Maison Barras, en face du Cheval-Blanc, BULLE

un grand assortiment de **CHAUSSURES** à très bas prix pour Fillettes et Garçons, ainsi que **SOULIERS** de gymnastique en cuir.

Egalement grand choix de **CHAUSSURES** pr. Dames et Messieurs.

5 % d'Escompte sur paiements au comptant.

Se recommande.

## A VENDRE à l'amiable ou A LOUER

bonne ferme de 25 hectares, convenant parfaitement pour l'élevage, avec maison d'habitation et de culture, grange dessus, située dans la région de St-Claude, Jura Français.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M. Ch Pouillard, bois en gros, à Lons le Saunier (Jura).

## AVIS

Les Bureaux de la Banque de l'Etat, à BULLE, seront fermés mercredi 26 août pour service de propreté.

## BONS MAÇONS

sont demandés par

**H. HOGG-MONS, entrepr. à MARSENS**

Se présenter sur place.



## Pots à conserve

en grès vitrifiés

pour

choucroûte, haricots, etc.

de la contenance de 5, 7 1/2, 10, 15, 20, 25, 50, 75 et 100 litres.

E. GLASSON et Cie, BULLE.

## L. BRUNSCHWIG

BULLE

Tissus et Confections

Pour fin de saison

10 % de rabais

sur tous les articles jusqu'au 10 septembre.

## ATTENTION !

A l'occasion du marché de Bulle, jeudi, 26 août, il sera vendu un wagon de **contellerie** diverse, ainsi que **cuillères** et **fourchettes** à des prix défiant toute concurrence.

Ne manquez pas l'occasion !

Au Parapluie rouge,  
dit Barnum, lou brameri.

## EXPLOSIFS

Cheddites - - Telsite

Détonateurs - Mèches à mines  
en vente chez **Joseph DEFOREL, BULLE**, dépositaire de la  
Maison Petitpierre Fils & Cie  
Neuchâtel.

## Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrages, broderies pour linge, **brise-bise**, etc.

Vente directement au consommateur. Echantillons par retour du courrier.

**H. METTLER, Hérissau.**  
Fabriq. spéciale de rideaux brodés

## A vendre un vélo

ayant roulé un mois seulement, forte machine, prix fr. 300.  
Faire offre à Ernest Gerber, bureau de poste, Gansingen, (Argovie).

## A louer

à La Tour  
l'herbe d'un verger  
S'adresser à L. Pasquier, rue de Gruyères, Bulle.

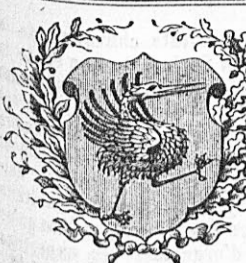
## Cours permanents de Lingerie.

Jeunes filles désirant suivre ces **cours de lingerie pratiques** sont priées de se renseigner chez **Mme LOSEY, lingère diplômée**, bâtiment de la Viennoise, Bulle.

## VINS NATURELS

Tessinois . . . . . Fr. 80.—  
Vin de table italien . . . . . Fr. 110.—  
Chianti . . . . . Fr. 160.—  
Tyrol du Sud, rouge . . . . . Fr. 180.—  
» blanc . . . . . Fr. 120.—  
Alicante, vin coup . . . . . Fr. 120.—  
par hectolitre, fco gare Lugano, contre rembour., **Barbera frères**, 2.20 la bouteille. **Stauffer frères**, Jean STAUFFER, succ<sup>rs</sup>, Lugano.

**H. DOUSSE**  
Dentiste  
de retour.



**ABONNEMENTS**  
Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—  
» . . . 6 mois » 2 50  
Étranger . . 1 an » 9 50  
» . . . 6 mois » 5 50  
payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne dans les bureaux de poste.  
TÉLÉPHONE 150

## La Suisse aux Suisses

Le Démocrate de Delémont distingue toujours par sa mener le bon combat contre ces étrangères en Suisse, a sujet un article tout à fait dont nous extrayons les pa vants :  
« La question des étrangers faisons pas d'illusions, ne guère notre public. Cepen n'agit de rien moins que de même de la Suisse. Nous so nés par l'immigration de nouveau Transvaal. Dans tions, les citoyens auxquels l'bie est le plus antipathique dire que des mesures de lé fense s'imposent. Hâtons-n ter que, à elles seules, les éérées contre la pénétratio étrangère resteront ineffic asiégés ne l'emportent pas vailleurs par la conscienc périorité de la civilisation des pays qui nous entouren tité surtout de leurs institut ques et sociales, qui former de la Confédération helvetic tamment du fédéralisme, d'octroyer aux citoyens le de liberté. Nous ne pouvo les nouveaux venus qu'en le quant de l'excellence de nos par rapport à celles de leur rigie. Nous devons aussi der que nous ne nous conte de vivre d'emprunts aux même langue, mais que no propre une culture intellec nale, aussi capable que ce tres pays de subsister par t moyens. Nous voulons dire les échanges intellectuels in car il n'est pas question d' frontières une muraille de feront sur le pied d'une co lité, et non d'une vassalité via-à-vis d'un suzerain...  
Le peuple suisse réagit- vigeur suffisante contre l qui menacent son existence pas trop optimistes. Notre serait sans doute admirable ter à un adversaire pourvu de canons. Elle l'est beau quand il s'agit de renoncer contre un envahissement des avantages matériels. Q